

## Linkebeek : «On ne se résigne pas»

**La désignation d'un conseiller de l'opposition au maïorot de Linkebeek rebondit dans les diverses assemblées.**

«*J*e ne vais rien faire à Linkebeek pour l'instant. La situation est sous contrôle», a répondu la ministre flamande des Affaires intérieures Liesbeth Homans, mercredi, à des questions du Vlaams Belang et de l'Union des Francophones.

Liesbeth Homans (N-VA) a nommé à la fin de la semaine dernière le conseiller communal de l'opposition Eric De Bruycker (Prolink) au poste de bourgmestre de Linkebeek. La décision de la ministre intervient après que le Conseil d'État a rejeté par deux fois le recours de Damien Thiéry, bourgmestre non-nommé depuis 2007, contre le refus du gouvernement flamand de le nommer bourgmestre en raison d'infractions aux lois linguistiques.

Liesbeth Homans dit avoir es-

sayé de tenir compte des rapports de forces politiques. «*Mais personne dans la majorité francophone communale ne prêterait serment, donc le décret ne me laisse pas d'autre choix que de nommer quelqu'un d'autre.*»

La ministre a indiqué préparer les étapes suivantes.

### **Appel au Premier ministre**

De son côté, le ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Rudy Demotte (PS), a adressé ce mercredi une lettre au Premier ministre pour lui demander d'inscrire la question du maïorot de Linkebeek à l'ordre du jour du prochain comité de concertation.

Pour Rudy Demotte, une intervention du Premier ministre en tant que «*garant de la paix communautaire et de la loyauté fédérale*» est nécessaire dans ce dossier.

«*Il est inacceptable de se résigner*», a jugé le ministre-président, interrogé par la députée Caroline Persoons (FDF).

Dans sa réplique, la députée a invité le gouvernement de la Fédération à se tourner également, dans cette polémique, vers le Conseil de l'Europe pour faire appliquer la Charte de l'autonomie locale. ■